

Instructions pour les cours de sécurité R RTE 20100

Phase	Étape du processus	Informations complémentaires
	 <p>Vérification de l'offre de cours</p>	<ul style="list-style-type: none"> Page d'accueil Formation CFF- Offre de cours  <i>Cliquer sur l'icône pour un accès direct.</i> Connexion au portail LMS – Learning Management System Enregistrement nécessaire!  <i>Cliquer sur l'icône pour un accès direct.</i>
	 <p>Enregistrement dans le portail LMS – Learning Management System</p>	<ul style="list-style-type: none"> Page d'accueil Formation CFF – Enregistrement  <i>Cliquer sur l'icône pour un accès direct.</i> A) Formulaire: enregistrement de l'entreprise  <i>Cliquer sur l'icône pour un accès direct.</i> B) CFF profils utilisateurs pour l'enregistrement de participantes  <i>Cliquer sur l'icône pour un accès direct.</i>
	 <p>Inscription au cours auprès de Formation CFF</p>	<ul style="list-style-type: none"> Auto-enregistrement Learning Management System  <i>Cliquer sur l'icône pour un accès direct.</i> Pour toute question: administration et assistance clientèle bad1.bildung@sbb.ch / 051 220 27 16
	 <p>Obtention de l'aptitude médicale</p>	<ul style="list-style-type: none"> Obtention de l'aptitude médicale  <i>Cliquer sur l'icône pour un accès direct.</i> <p>Si déjà obtenue => poursuivre à l'étape suivante.</p>
	 <p>Envoi: certificat d'aptitude et autres prérequis au cours</p>	<ul style="list-style-type: none"> Envoyer le certificat d'aptitude et les autres prérequis au cours (selon confirmation d'inscription LMS) au plus tard deux semaines avant le début du cours à bad1.bildung@sbb.ch.
	 <p>Suivi du cours (en présentiel/e-learning)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le ou la participant-e prend part au cours/à l'e-learning et réussit la formation/l'examen => à la fin du cours, la personne concernée reçoit le document «Autorisation provisoire d'exercer l'activité» et peut intervenir immédiatement sur la voie et à ses abords.
	 <p>Réception de l'attestation R RTE 20100</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le ou la participant-e/l'entreprise reçoit l'attestation R RTE 20100 au plus tard 60 jours après la réussite de la formation/l'examen via un envoi postal de l'administration et de l'assistance clientèle.
	 <p>Procédure en cas de changement d'entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> Formulaire: mutation d'entreprise pour des collaborateurs-rices  <i>Für den Direktlink auf das Symbol klicken</i> L'ancienne attestation doit être retournée à CFF HR-POK-SENT-AKS – Hilfikerstrasse 1 – 3000 Berne 65.